

Bonjour à tous,

Vous avez été admis dans en **Licence 2 Biotechnologies pour la santé à la Faculté de Médecine/Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes.**

Pour les étudiants.es **n'ayant pas encore confirmé** leur venue sur l'application PEF/ECANDIDAT, vous avez jusqu'au **17 juillet inclus** pour le faire. Passé ce délai, vous serez considéré.e comme vous étant désisté.e.

Pour les étudiants.es **ayant confirmé leur venue**, vous recevrez par mail le dossier d'inscription à compléter + la demande d'exonération des frais d'inscription (pour les étudiants étrangers) en juillet.

Les inscriptions se déroulent en 2 étapes :

- I. Première étape : faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>  
Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de 95€, un **code** vous sera donné. Il faudra le renseigner au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.
- II. Deuxième étape : **la chaîne d'inscription.**  
Vous devrez vous rendre au bureau Licence Master, Bâtiment administratif, Secteur Santé, Domaine de La Merci, 38700 La Tronche aux dates suivantes :
  - Les 30 et 31 août entre les plages horaires suivantes -> 9h-12h et 13h30-16h30.
  - Le 1<sup>er</sup> septembre après-midi, de 13h30 à 16h30

A noter, que si vous arrivez en France après le 4 septembre, vous pourrez venir vous inscrire administrativement au bureau Licences-Masters les après-midis entre 13h30 et 16h30.

#### **ATTENTION :**

Vous êtes étudiant.e en licence, vous devez compléter votre contrat pédagogique de réussite (CPR) dans l'application **Conpere** (<https://conpere.univ-grenoble-alpes.fr/>).

Ce contrat précisera votre projet de formation ainsi que les mesures d'accompagnement pour la réussite qui vous seront proposées.

**Concernant la réunion de rentrée** : elle est obligatoire et aura lieu en présentiel le **02/09/2022 à 14h00 dans l'amphi BOUCHERLE, bâtiment BOUCHERLE.**

#### **Pour information :**

- Si des changements devaient avoir lieu pour l'organisation de la chaîne d'inscription et des réunions de rentrée, vous serez informé.e par mail la semaine du 22 août (date de réouverture de la scolarité). L'information sera également renseignée sur votre intranet Leo.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **le secrétariat sera fermé du vendredi 22 juillet (au soir) au dimanche 21 août.**

Le secrétariat des Licences